

Le Premier Ministre

05673

Paris, le 11 MARS 2011

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part, dans votre courrier du 23 février dernier, de vos préoccupations concernant la montée en charge du Service civique.

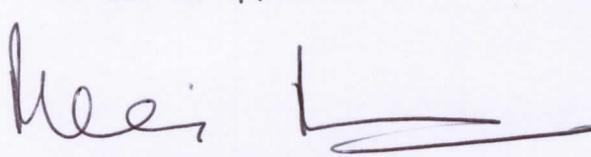
Avec le plan « Agir pour la jeunesse » présenté en 2009, dont vous avez été le principal artisan, le Gouvernement a souhaité refonder notre politique en faveur de la jeunesse pour mieux l'accompagner dans son accès à l'autonomie.

Dans ce cadre, le Service civique occupe une place essentielle, en permettant aux jeunes de s'engager dans des missions d'intérêt général au service de la collectivité. Le Gouvernement a souhaité définir un objectif ambitieux afin que le Service civique touche 10 % d'une classe d'âge – soit 75 000 jeunes – à partir de 2014. Cet engagement sera tenu.

D'ores et déjà, pour 2011, ce sont 15 000 jeunes qui pourront entrer dans le dispositif. Cette première étape dans la montée en charge du Service civique est sans commune mesure avec les dispositifs antérieurs qui plafonnaient au mieux autour de 5 000 jeunes. Et le Gouvernement a veillé à y consacrer les moyens nécessaires avec près de 100 millions d'euros en 2011.

En tout état de cause, je souhaite que ce dispositif puisse faire l'objet d'un pilotage au plus près des demandes de terrain, tout en accordant la plus grande vigilance à la qualité des projets dans le cadre de la politique d'agrément. A cette aune, si des besoins réels étaient avérés dans les prochains mois, le Gouvernement sera naturellement disposé à examiner l'éventualité d'une augmentation du nombre de volontaires, dans un cadre budgétaire contraint qui, je vous le rappelle, ne laisse guère de marge de manœuvre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à tr.


François FILLON

Monsieur Martin HIRSCH
Président de l'Agence du Service Civique
95 avenue de France
75013 PARIS